

## **EGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE**

REGION : Région Centre - Alpes - Rhone

### **AC.EPU DE SAINT PÉRAY**

# **Etat financier et analytique Année 2021**

SYNTHESE DES COMPTES ANALYTIQUES 2021					
		Recettes	Dépenses	Résultat	
				Excédent	Déficit
1)	Recettes ordinaires internes	90 032 €			
	Dépenses locales		51 859 €		
	Ligne 19 (remboursement)	1 917 €			
2)	Recettes ordinaires externes	12 427 €			
	Dépenses synodales et consistoriales		49 046 €		
<b>Total (chapitres 1 et 2 + ligne 19)</b>		<b>104 377 €</b>	<b>100 905 €</b>	<b>3 471 €</b>	
3)	Recettes extraordinaires internes	551 €			
	Dépenses extraordinaires internes		245 €		
4)	Recettes extraordinaires externes	1 300 €			
	Dépenses extraordinaires externes				
<b>Total (chapitres 1,2,3,4 + ligne 19)</b>		<b>106 228 €</b>	<b>101 151 €</b>	<b>5 077 €</b>	
M	Rémunérations Ministres	27 446 €	27 446 €		
<b>TOTAL ANALYTIQUE</b>		<b>133 674 €</b>	<b>128 597 €</b>	<b>5 077 €</b>	
Retraitement analytique					
<b>RESULTAT GLOBAL</b>		<b>133 674 €</b>	<b>128 597 €</b>	<b>5 077 €</b>	

Conformément à l'article 19 de la loi du 9 décembre 1905, les actes de gestion financière sont chaque année présentés au contrôle de l'assemblée générale et soumis à son approbation. L'article 21 stipule que les associations culturelles dressent chaque année l'état inventorié de leurs biens meubles et immeubles.

Le formulaire "Etat financier et analytique" présent fait figure de compte financier. Il présente les recettes et dépenses effectuées selon le plan interne de l'UNAC-EPUDF, avec les annexes :

- \* l'état inventorié des biens et leur valorisation,
- \* les activités fiscalisées,
- \* la situation des emprunts éventuellement contractés,
- \* le suivi de l'aliénation des biens attribués ou affectés,
- \* bilan et compte de résultat,
- \* le rapport écrit du réviseur aux comptes.

Un exemplaire du formulaire "Etat financier et analytique", accompagné des annexes et documents de comptabilité, doit être conservé dans les archives locales. Deux exemplaires originaux (ainsi, le cas échéant, que deux exemplaires des documents autres préparés pour l'assemblée générale) doivent être transmis au plus tard pour le 31 mars au secrétariat régional, qui en fait parvenir un au service administratif et juridique de l'Union avec la mention de la signature du réviseur, après l'arrêté des comptes par le conseil presbytéral.

N° état	Intitulés	2021	2020
11	Offrandes régulières nominatives	69 954 €	77 295 €
12	Offrandes régulières anonymes	6 739 €	4 752 €
13a	Offrandes occasionnelles (après cérémonies) – nominatives	2 825 €	6 070 €
13b	Offrandes occasionnelles (après cérémonies) – anonymes	3 120 €	3 678 €
15a	Offrandes affectées – nominatives	7 395 €	965 €
15b	Offrandes affectées – anonymes		496 €
16	Manifestations de soutien (kermesse, tombola, vente, comptoir-librairie...)		
	<b>TOTAL CHAPITRE 1 : RECETTES ORDINAIRES "INTERNES"</b>	<b>90 032 €</b>	<b>93 256 €</b>
<b>19</b>	<b>Remboursements liés au fonctionnement régulier de l'Eglise locale</b>	<b>1 917 €</b>	<b>4 208 €</b>
211	Subventions ordinaires EPUdF-Région (desserte...)	1 109 €	
212	Subventions ordinaires EPUdF-Consistoire		
22	Subventions d'autres organismes	4 288 €	4 288 €
231	Revenus ordinaires des immeubles	7 031 €	
232	Revenus ordinaires de la gestion des concessions de cimetières		
233	Revenus ordinaires des placements : produits financiers sur trésorerie courante		
24	Autres recettes ordinaires "externes"		
	<b>TOTAL CHAPITRE 2 : RECETTES ORDINAIRES "EXTERNES"</b>	<b>12 427 €</b>	<b>4 288 €</b>
31a	Offrandes spéciales pour les immeubles (achat, construction, grosses réparations...) - nominatives		1 490 €
31b	Offrandes spéciales pour les immeubles (achat, construction, grosses réparations...) - anonymes		80 €
32a	Offrandes spéciales pour projets spécifiques (hors immobiliers) - nominatives		
32b	Offrandes spéciales pour objets spécifiques (hors immobiliers) – anonymes	236 €	
331	Recettes exceptionnelles : vente d'immeubles		
332	Recettes exceptionnelles : donation, legs		
333	Recettes exceptionnelles : produits financiers sur fonds de réserve		
334	Recettes exceptionnelles autres, dont dépôt de garantie		
34a	Collecte journée annuelle pour la Mission - nominative	-127 €	
34b	Collecte journée annuelle pour la Mission - anonyme	442 €	
351	Souscriptions d'emprunts auprès d'organismes financiers		
352	Souscriptions d'emprunts autres		
	<b>TOTAL CHAPITRE 3 : RECETTES EXTRAORDINAIRES "INTERNES"</b>	<b>551 €</b>	<b>1 570 €</b>
411	Subventions et recettes exceptionnelles du conseil régional, du consistoire (déménagement, immeubles, véhicule)	1 250 €	
412	Subventions et recettes exceptionnelles d'autres organismes	50 €	1 154 €
42	Recettes pour le compte d'autres associations culturelles		
	<b>TOTAL CHAPITRE 4 : RECETTES EXTRAORDINAIRES "EXTERNES"</b>	<b>1 300 €</b>	<b>1 154 €</b>
	<b>TOTAL RECETTES R= (CH1+CH2+CH3+CH4 + Ligne 19)</b>	<b>106 228 €</b>	<b>104 475 €</b>
R50	Rémunération Ministre(s) = M (prise en charge par la région) (1)	27 446 €	26 619 €
	<b>TOTAL GENERAL (R+M)</b>	<b>133 674 €</b>	<b>131 094 €</b>

N° état	Intitulés	2021	2020
101	Catéchèse		
102	Évangélisation	1 060 €	737 €
103	Jeunesse	57 €	
104	Moyens d'information	4 388 €	3 847 €
105	Frais de bureau (téléphone, papeterie...)	1 544 €	1 374 €
106	Desserte paroissiale	1 023 €	3 004 €
107	Autres frais de déplacement	680 €	
108a	Presbytère : Assurances, impôts, loyers	3 047 €	3 189 €
108b	Presbytère : Chauffage, eau gaz électricité	3 450 €	2 922 €
108c	Presbytère : Entretien immobilier et mobilier	7 349 €	274 €
109a	Temple : Assurances, loyers		265 €
109b	Temple : Chauffage, eau gaz électricité	3 952 €	4 497 €
109c	Temple : Entretien mobilier et immobilier	1 911 €	975 €
109bis-a	Autres locaux : Assurances, impôts, loyers, chauffage, eau, gaz, électricité	922 €	414 €
109bis-b	Autres locaux : Entretien mobilier et immobilier	770 €	
109bis-c	Dépenses imputées sur revenus patrimoniaux		
110	Personnels salariés rémunérés directement par l'AC (salaires et charges sociales)		
111	Divers (frais de synode, impôts sur les sociétés, ...)	12 549 €	621 €
115	Annuités d'emprunts immobiliers (intérêts, remboursement capital)	7 418 €	7 433 €
115bis	Annuités d'emprunts mobiliers (intérêts, remboursement capital)		
116	Manifestations de soutien (kermesse, tombola, vente, comptoir-librairie..) dépenses de toutes natures affectées à ces activités		
119	Remboursement de dépenses mutualisées	1 739 €	2 079 €
	<b>TOTAL CHAPITRE 1 : DEPENSES LOCALES</b>	<b>51 859 €</b>	<b>31 630 €</b>
2011	Contribution versée à l'EPUDF-Région : somme effectivement versée au titre de l'année	47 830 €	68 000 €
2012	Contribution versée à l'EPUDF-Région : somme effectivement versée au titre des années précédentes		
202	Contribution versée à l'EPUDF-Consistoire		1 360 €
203	Contribution versée à ASEMEPUF	1 216 €	130 €
	<b>TOTAL CHAPITRE 2 : DEPENSES SYNODALES ET CONSISTORIALES</b>	<b>49 046 €</b>	<b>69 490 €</b>
301	Projets spécifiques immobiliers (acquisitions, construction, grosses réparations)	245 €	
302	Projets spécifiques autres (véhicule, mobilier, sonorisation, voyage catéch.)		
303	Charges except. : frais de déménagement du ministre, dépôt de garantie, ..		4 041 €
304	Collecte journée annuelle pour la Mission versée à EPUDF-Région		
	<b>TOTAL CHAPITRE 3 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES "INTERNES"</b>	<b>245 €</b>	<b>4 041 €</b>
401	Subventions ou versements à l'EPUDF ou à d'autres associations culturelles		
402	Dépenses pour le compte d'autres associations culturelles		
	<b>TOTAL CHAPITRE 4 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES "EXTERNES"</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES (CH1+CH2+CH3+CH4) = D</b>	<b>101 151 €</b>	<b>105 161 €</b>
D500	Rémunérations Ministre(s) = M (prise en charge par la région) (1)	27 446 €	26 619 €
	<b>TOTAL GENERAL (D+M)</b>	<b>128 597 €</b>	<b>131 780 €</b>

ACTIF	Exercice 2021			Exercice 2020
	Brut	Amort. et déprec.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Frais de Recherche Développement				
Autre				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Matériel de transport				
Matériel de bureaux et Informatique				
Mobilier de bureaux et divers				
Immobilisation en cours				
s/total				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Titres immobilisés				
Prêts aux personnels				
Autres prêts				
Cautions pour loyers, autres				
s/total				
<b>TOTAL I</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES CREANCES</b>				
Fournisseurs				
Autres créances				
Dépôt à la région	2 732 €		2 732 €	2 732 €
Dépréciation				
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
<b>DISPONIBILITES : Banques et caisse</b>				
	20 621 €		20 621 €	16 089 €
<b>TOTAL II</b>	<b>23 353 €</b>		<b>23 353 €</b>	<b>18 821 €</b>
<b>COMPTE DE REGULARISATION</b>				
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>				
<b>TOTAL III</b>				
<b>ACTIF : TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>23 353 €</b>		<b>23 353 €</b>	<b>18 821 €</b>

PASSIF	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>FONDS ET RESERVES</b>		
<b>FONDS STATUTAIRE</b>		
Patrimoine intégré		
Legs et donation		
Subvention d'investissement		
Ecarts de réévaluations		
s/total		

<b>RESERVES</b>		
Réserves affectées	12 154 €	12 154 €
Réserves Ensemble, mutualisation		
Réserves générales	6 667 €	7 353 €
s/total	18 821 €	19 508 €
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVE (avant affectation du résultat)	18 821 €	19 508 €
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE ou PERTE)</b>	<b>5 077 €</b>	<b>-686 €</b>
<b>TOTAL I</b>	<b>23 898 €</b>	<b>18 821 €</b>

<b>PROVISIONS et SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT</b>		
<b>PROVISIONS ET SUBVENTION D'EQUIPEMENT</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>		
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS</b>		
<b>PROVISIONS POUR CHARGES</b>		
<b>TOTAL II</b>		

<b>FONDS DEDIES</b>		
<b>Fonds dédiés sur autres ressources</b>		
<b>TOTAL III</b>		

<b>DETTES</b>		
<b>EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>		
Emprunts bancaires		
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES</b>		
Autres emprunts		
Dépôts et cautionnements		
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
<b>AUTRES DETTES</b>		
Eglise Unie (région)		
SPM-Defap	-545 €	
Consistoire		
Autres AC		
Autres AC dans ensemble		
ASEMEPUdF		
Autres		
<b>TOTAL IV</b>	<b>-545 €</b>	

<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCES</b>		
<b>TOTAL V</b>		
<b>PASSIF : TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>23 353 €</b>	<b>18 821 €</b>

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes, activités fiscalisées (Type A et B)		
Dons et legs	89 852 €	93 256 €
Dons et legs provenant de l'étranger		
Consistoires		
Concession de cimetière & Loyers	7 031 €	
Participation, remboursements de frais et transfert de charges	1 917 €	4 208 €
Autres produits		
Subventions et soutiens	32 842 €	30 906 €
<b>TOTAL I</b>	<b>131 643 €</b>	<b>128 370 €</b>

<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Frais généraux de gestion (électricité, loyers, assurances, frais de déplacements, d'affranchissements)	35 321 €	19 607 €
Variation des stocks et en-cours		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 047 €	2 987 €
Salaires, traitements et charges sociales	27 446 €	26 619 €
Contributions et subventions	54 346 €	69 490 €
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Concession de cimetière, panneau d'affichage		
Autre charge de gestion courante	724 €	3 004 €
<b>TOTAL II</b>	<b>120 884 €</b>	<b>121 706 €</b>

<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>10 758 €</b>	<b>6 664 €</b>
------------------------------------------	-----------------	----------------

<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Produits nets sur cess. de valeurs mob. de placements		
<b>TOTAL III</b>		

<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilés	7 418 €	7 433 €
Différence négative de charges		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Charges nettes sur cess. de valeurs mob. de placement		
Participation produits financiers	295 €	
<b>TOTAL IV</b>	<b>7 712 €</b>	<b>7 433 €</b>

<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>-7 712 €</b>	<b>-7 433 €</b>
---------------------------------------	-----------------	-----------------

<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>3 046 €</b>	<b>-769 €</b>
-----------------------------------------	----------------	---------------

<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion (dons, legs, autres...)	2 031 €	2 724 €
Sur opérations en capital		
Reprise sur provisions, dépréciations et transfert de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>2 031 €</b>	<b>2 724 €</b>

<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion (subventions, créances irrécouvrables)		2 641 €
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>		<b>2 641 €</b>

<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>2 031 €</b>	<b>82 €</b>
----------------------------------------	----------------	-------------

<b>IMPOTS SUR LES SOCIETES</b>		

<b>ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTES (VIII)</b>		

<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	<b>133 674 €</b>	<b>131 094 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>128 597 €</b>	<b>131 780 €</b>
<b>RESULTAT (BENEFICE OU PERTE)</b>	<b>5 077 €</b>	<b>-686 €</b>



# ANNEXE 1 : INVENTAIRE DES BIENS IMMEUBLES ET MEUBLES

L'article 21-1er alinéa de la loi du 9 décembre 1905 prévoit que les associations culturelles dressent chaque année un état inventorié de leurs biens propres, meubles et immeubles, avec leur estimation, article par article.

<b>Biens attribués ( Immeubles)</b>				
Immeubles	Désignation	Situation	Provenance	Valeur
<b>Biens attribués (Acquis en emploi)</b>				
(Im)meubles	Désignation	Situation	Provenance	Valeur
<b>Biens attribués (Meubles)</b>				
Meubles	Désignation	Situation	Provenance	Valeur
<b>Réserves financières ordinaires et spéciales (cumul)</b>				au 31 décembre
				23 353 €
<b>Autres Biens (Meubles et immeubles propres)</b>				
(Im)meubles	Désignation	Situation	Provenance	Valeur
	Centre Paroissial et presbytère de Guilherand-Granges			0 €
	Presbytère de Saint-Péray			0 €
	Temple et presbytère de Soyons			0 €

## ANNEXE 2 : SUIVI DE L'ALIENATION DES BIENS ATTRIBUES (acquis en emploi)

Année d'aliénation	Montant en euros	Affectation du produit de l'aliénation	Nature du bien aliéné
--------------------	------------------	----------------------------------------	-----------------------

## ANNEXE 3 : LISTE DES LIEUX DE CULTES UTILISES HABITUELLEMENT POUR L'EXERCICE PUBLIC DU CULTES

<b>TEMPLE DE GUILHERAND-GRANGES</b>	322 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU - 07500 GUILHERAND-GRANGES
<b>TEMPLE DE SAINT PERAY</b>	13 Pl. de la Mairie - 07130 SAINT PERAY
<b>TEMPLE DE SOYONS</b>	Rue du Paradis - 07130 SOYONS
<b>TEMPLE DE TOULAUD</b>	07130 TOULAUD

# ANNEXE 4 : ETAT DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER

Total des avantages ou des ressources reçus de l'étranger	0 €
-----------------------------------------------------------	-----

## ANNEXE 5 : ACTIVITES FISCALISEES

Les activités fiscalisées sont regroupées en fonction de quatre types d'activités présentés ci-dessous. Les montants des cumuls recettes et dépenses de chaque activité sont extraits de l'ensemble des écritures de l'association culturelle figurant dans le livre-journal.

	Recettes	Dépenses	Résultat
<b>A . Manifestations de soutien au profit de l'AC (les 6 premières)</b>			
<b>B. Manifestations de soutien (au-delà de la 6ème)</b>			
<b>Sous-total : A + B =</b> <i>(à porter en ligne 16 pour les recettes et en ligne 116 pour les dépenses)</i>			
<b>C. Revenus patrimoniaux (1)</b>			
leg maison rue du vercors 26 valence	7 031 €	0 €	7 031 €
<b>D. Revenus financiers</b>			
	106 228 €	101 151 €	5 077 €
<b>TOTAL GENERAL A + B + C + D</b>	<b>113 259 €</b>	<b>101 151 €</b>	<b>12 108 €</b>

(1) location de salles, de presbytères et revenus issus de concessions de cimetières

## ANNEXE 6 : VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

L'EPuDF reconnaît à sa juste et grande valeur l'engagement bénévole des femmes et des hommes qui se mobilisent dans le cadre de ses activités ; cet engagement gratuit relève de la grâce prêchée par notre Eglise et qui est une offrande.

La mise en place des outils de décomptes d'heures et l'établissement des bases monétaires de la valorisation du temps des bénévoles contreviennent à la nature profonde de cet engagement. Conformément à la position prise par l'UNAC-EPuDF dans son ensemble, aucune valorisation au titre des contributions volontaires en temps des bénévoles n'est effectuée.

De même, s'agissant des biens immobiliers affectés à l'exercice du culte et qui sont mis à disposition de notre association, puisqu'elle ne peut en tirer aucun revenu, ni d'une vente (ces biens ne lui appartiennent pas), ni de l'exercice de son activité (elle perdrait son caractère cultuel), aucune valorisation au titre de ces immeubles n'est effectuée.

## ANNEXE 7 : CHARGES REGIONALES RESTANT A PAYER

Solde restant dû au titre de l'exercice ( au 31/12/2021)	11 000 €
Solde dû au titre des exercices antérieurs (au 31/12/2020)	

## ANNEXE 8 : REVISION DES COMPTES

La Constitution de l'Eglise protestante unie de France (dans son Règlement d'application de l'article 17), prévoit une procédure annuelle obligatoire de révision des comptes de chaque association culturelle membre de l'Eglise protestante unie de France qui n'est pas dans l'obligation de nommer un commissaire aux comptes.

Cette révision est effectuée par une personne nommée par le conseil presbytéral, choisie en dehors de l'Eglise locale ou paroisse. La durée du mandat du réviseur est de quatre ans et la révision des comptes de l'association culturelle s'exerce chaque année. Le réviseur ne devrait pas cumuler plus de deux mandats consécutifs.

Le réviseur établit un rapport écrit qu'il remet au conseil presbytéral avant que celui-ci arrête les comptes.

Ce rapport écrit sera ensuite présenté par le conseil presbytéral à l'assemblée générale de l'association culturelle.

### Cadre à remplir de manière obligatoire par le réviseur

Par sa signature apposée ci-dessous, le réviseur confirme avoir accompli sa mission dans le cadre de l'article 17 du Règlement d'application de la Constitution de l'EPUDF et avoir fait part, au conseil presbytéral, de ses observations avant la tenue de l'assemblée générale et avoir remis au conseil presbytéral son rapport écrit à destination de l'assemblée générale.

NOM, Prenom :

Nommé(e) par le  
Conseil presbytéral en date du :

Signé et daté :

Etat financier et analytique vérifié pour un cumul de :

Recettes<sup>(1)</sup>

Dépenses<sup>(2)</sup>

(1) : inscrire le total général R + M de la page recettes

(2) inscrire le total général D + M de la page dépenses

Un exemplaire du formulaire "Etat financier et analytique", accompagné des annexes et documents de comptabilité, doit être conservé dans les archives locales. Deux exemplaires originaux (ainsi, le cas échéant, que deux exemplaires des documents autres préparés pour l'assemblée générale) doivent être transmis au plus tard pour le 31 mars au secrétariat régional, qui en fait parvenir un au service administratif et juridique de l'Union avec la mention de la signature du réviseur, après l'arrêté des comptes par le conseil presbytéral.

## TABLEAU 1 : REPARTITION DES OFFRANDES NOMINATIVES REGULIERES

Tranches d'offrandes nominatives (en euros)	<80	80-149	150-399	400-799	800-1549	1550-2499	>=2500	TOTAL
Nombre d'offrandes par tranche	54	39	51	19	14	5	3	T1= Nombre de foyers versant des offrandes nominatives régulières (FON) <b>185</b>
Montant des offrandes par tranche (en euros)	2 186 €	4 000 €	11 330 €	10 445 €	16 519 €	10 070 €	15 404 €	T2 = Montant total des offrandes régulières nominatives (ON) <b>69 954 €</b>

Les offrandes nominatives régulières dont le montant total est inscrit en ligne 11 des recettes sont réparties dans ce tableau.

En première ligne, vous inscrivez leur nombre par tranche et en deuxième ligne, leur montant par tranche.

Dans la case T1 est donc inscrit le nombre de foyers versant des offrandes nominatives régulières.

Dans la case T2 est inscrit le montant total des offrandes nominatives régulières. Il doit être égal au total de la ligne 11.

(ne sont donc pas comptées dans cette case les offrandes nominatives affectées, les offrandes nominatives spéciales ou tout versement nominatif venant en échange d'un objet ou d'un service).

## TABLEAU 2 : STATISTIQUES

Nombre de foyers connus (FC)	679
Nombre de foyers participant à la vie financière (FP)	211
Nombre de foyers offrandes nominatives régulières (FON)	185
Total des offrandes nominatives régulières (ON)	69 954 €
Nombre de foyers ayant obtenu des reçus fiscaux	211
Nombre de reçus fiscaux émis	216
Montant total des sommes inscrites sur les reçus fiscaux	80 754 €

## TABLEAU 3 : DETAIL DES REMBOURSEMENTS

Types de dépenses	Etat financier et analytique	Montant des remboursements
Catéchèse	19-101	
Evangelisation	19-102	988 €
Jeunesse	19-103	
Moyens d'information	19-104	394 €
Frais de bureau	19-105	
Desserte paroissiale	19-106	
Autres frais de déplacement	19-107	
Presbytère	19-108	30 €
Temple(s)	19-109	505 €
Autres locaux	19-109bis	
Divers	19-111	
Remboursement au titre de la mutualisation	19-112	
<b>TOTAL</b>		<b>1 917 €</b>

Le montant total R des remboursements doit être égal au montant indiqué à la ligne 19 du chapitre recettes.



### TABLEAU 4 : DEPENSES SYNODALES ET CONSISTORIALES

Intitulés	Appelées au titre de l'exercice	Versées au titre de l'année	Restant dû	Versées au titre des exercices précédents	Total versé dans l'année
UNAC-EPUdF (Région)*	64 000 €	47 830 €	16 170 €		47 830 €
UNAC-EPUdF (Consistoire)	1 216 €		1 216 €		
ASEMEPUdF	130 €	1 216 €	-1 086 €		1 216 €

(\*) la contribution appelée au titre de l'exercice est votée par le synode régional de l'année précédente

### TABLEAU 5 : VARIATION DE LA TRESORERIE DISPONIBLE

	Solde au 01/01	Solde au 31/12	Variations sur
Banques	9 333 €	20 601 €	11 268 €
Livrets d'épargne	6 746 €		-6 746 €
Valeurs mobilières de placement (Sicav)			
Dépôts à la région	2 732 €	2 732 €	
Caisse	10 €	20 €	10 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 821 €</b>	<b>23 353 €</b>	<b>4 532 €</b>

### TABLEAU 6 : VARIATION DES RESERVES

	Au 01/01/2021 Début de l'exercice	Au 31/12/2021 Fin d'exercice	Variations sur l'année
<i>Patrimoine intégré (1)</i>			
<i>Legs et donations (1)</i>			
<i>Subvention d'investissement &amp; écarts de réévaluations (1)</i>			
Réserves affectées	12 154 €	12 154 €	
Réserves Ensemble ou mutualisation			
Réserve générale (y compris Report à nouveau)	6 667 €	6 667 €	0 €
Résultat de l'exercice (bénéfice ou déficit)		5 077 €	5 077 €
<b>TOTAL DES FONDS DISPONIBLES</b>	<b>18 821 €</b>	<b>23 898 €</b>	<b>5 077 €</b>

(1) uniquement pour les associations appliquant le plan comptable général

### TABLEAU 7 : ETAT DES COMPTES DE TIERS

Créances sur tiers	2 732 €
Dettes sur tiers	-545 €
Solde restant dû EPUdF au titre de l'exercice ( au 31/12/2021)	11 000 €
Solde dû au titre des exercices antérieurs (au 31/12/2020)	

### TABLEAU 8 : EMPRUNTS

Situation au 31 décembre des emprunts contractés par l'association culturelle

Immeuble concerné ou objet	Date initiale	Montant initial	Montant différé	Capital remboursé	Capital restant dû	Nature de la garantie
-------------------------------	---------------	--------------------	--------------------	----------------------	-----------------------	-----------------------